



# PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE DU CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL



## Intitulé de l'épreuve

L'épreuve d'admission se compose d'un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie par le candidat.

**Durée totale de l'entretien :** 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé.

**Prérequis :** Avant la première journée de préparation, les candidats auront rédigés une « présentation des acquis de son expérience » pour l'exposé de 5 minutes.

## Objectifs

### Un premier objectif : améliorer son exposé

La plupart du temps, l'épreuve d'admission se compose d'un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois. Le jury tient compte de la spécialité choisie par le candidat.

L'essentiel est que l'agent :

- sache ce que le jury attend de lui,
- connaisse les conditions d'une bonne communication à l'oral,
- puisse s'entraîner à exposer son parcours professionnel en 5 ou 10 minutes,
- apprenne, si nécessaire, à surmonter ses réactions au stress.

Le premier jour, un entretien individuel raccourci est organisé pour chaque candidat. L'objectif est de se préparer avec un jury blanc à la partie « exposé » qui dure 5 minutes. Ce premier retour d'expérience permettra ensuite au candidat de se préparer avec efficacité en connaissant ses points forts et ses points faibles.

Pendant l'exposé, le candidat n'est pas interrompu. Avec une bonne préparation il saura mettre en avant son projet professionnel. C'est souvent cet aspect qu'il faut travailler car c'est une attente forte du jury, tous les rapports de concours le disent.

### Un jury blanc

Lors de la seconde journée, chaque candidat passe devant un jury blanc, constitué du formateur et d'un autre candidat. Les bénéficiaires tournent sur quatre ateliers :

- Préparation individuelle de son entretien
- Passage devant le jury. Entretien filmé, en conditions réelles. Délibération du jury et commentaires « à chaud ».
- Visionnage individuel de la séquence filmée, dans une autre salle.
- Participation à un entretien comme membre du jury.

Il n'y a pas de temps mort, car le stagiaire utilise aussi cette journée pour des révisions avec les collègues : entraînement à partir d'un corpus de questions, rappels sur l'actualité de la fonction publique territoriale, révision des connaissances techniques dans la spécialité etc.

En fonction du nombre de candidats, les stagiaires peuvent passer devant le jury une ou deux fois.

### Une préparation qui tient compte de l'actualité

Comme pour la préparation à l'écrit, une attention particulière est portée aux sujets d'actualité dans la fonction publique territoriale. De nombreux documents, extraits de la presse spécialisée, sont proposés aux candidats. Les agents auront à leur disposition un corpus de questions pour s'entraîner et se forcer à élargir leur point de vue sur la FPT.

## Public et prérequis



Agents contractuels ou titulaires, admissibles au concours, en interne ou en externe.

## Durée



2 journées.

## Nombre de candidats à préparer



6 agents maximum.

## Lieux



Pour les collectivités territoriales des Pays de la Loire.

## Programme des deux séances

### séance 1

(1<sup>ère</sup> journée)

- **Accueil** : tour de table
- **Présentation de l'épreuve orale** : les compétences évaluées, le barème, la gestion du temps.
- **Qu'est-ce qu'une bonne communication ?** D'abord écouter, ensuite se faire comprendre ; les différents types de questions ; le langage verbal et non-verbal, les bonnes questions à se poser.
- **Structurer la description de son expérience professionnelle** : Comment aller à l'essentiel ? Comment repérer ses compétences ? Qu'est-ce qu'un projet professionnel ? Questionnaire écrit et 2 entretiens individuels de 5 minutes pour tous les candidats
- **Les candidats qui ont terminé leur entretien révisent** avec le reste du groupe leurs connaissances de la fonction publique territoriale et de la spécialité.

### séance 2

(2<sup>ème</sup> journée)

- **Entraînement** : entretien individuel devant un jury « blanc » constitué du formateur et d'un autre candidat.
  - Atelier n°1 : Préparation individuelle de son entretien
  - Atelier n°2 : Passage devant le jury. Entretien filmé, en conditions réelles.
- À l'issue des 20 ou 25 minutes : délibération du jury (5 min) et commentaire « chaud » pour le candidat (10 à 15 min)
- Atelier n°3 : Visionnage de la séquence filmée (ou chez soi)
  - Atelier n°4 : Participation à un entretien comme membre du jury.
    - Entraînement à partir d'un corpus de questions.
    - Rappels sur l'actualité de la fonction publique territoriale et de la spécialité.
    - Ressources pour continuer à travailler seul
- **Bilan**, évaluation à chaud

## Contact et modalité d'accès

Vous pouvez nous contacter directement ou nous donner les coordonnées de votre employeur.



contact@toutaulongdelavie.fr



02 41 48 68 10

## Durée estimée entre la demande et le début de la formation

Environ 15 jours.

## Évaluation des acquis

Épreuves blanches lors de la 2<sup>nd</sup>e journée.

## Accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques lors de la formation. N'hésitez pas nous contacter notre référent handicap.  
Stéphane Raimbault : 02 41 68 48 10

## Tarif

À Angers : à partir de 525 € / demi-journée.  
Nos formations sont financées par les employeurs.

## Intervenant



Stéphane Raimbault : formateur en culture générale, intervenant à l'IFCS du CHU d'Angers, préparateur pour le concours d'ingénieur et d'attaché territorial, formateur pour les animateurs « territoire intelligent » de la ville d'Angers.